

## **GRAND PRIX DE L'ENVIRONNEMENT SYNTHESE DE L'ACTION ENVIRONNEMENTALE DE LA VILLE**

### **FICHE DE COMMUNICATION**

Le **Grand Projet de Ville de Meaux** est un ambitieux **Projet d'Aménagement et de Développement Durable**.

Par ses orientations en matière d'habitat, de développement économique, d'espaces publics et d'équipements structurants, de déplacements et de circulations douces, d'environnement et de paysage, il participe à résorber la fracture physique et sociale de la commune.

Ces orientations sont en cohérence avec celle du Plan Local d'Urbanisme : équilibre, diversité des fonctions urbaines, mixité sociale et respect de l'environnement.

Le renversement d'image recherché pour la **redynamisation de ces quartiers** s'appuie fortement sur plusieurs **opérations environnementales fortes** : la création d'un parc paysagé en cœur de quartier (le parc Chenonceau à Beauval), l'aménagement du grand Parc naturel des Pâtis dans le quartier Dunant-Collinet, la constitution d'axes structurants accompagnés de circulations douces (avenue paysagère reliant l'avenue Henri Dunant avec l'avenue Foch) et la création d'une trame plus résidentielle dans les quartiers incluant plantations d'alignements, pistes cyclables...

La création du **Parc naturel des Pâtis** fait partie des projets structurants du Projet de rénovation urbaine.

Cette opération va permettre la valorisation de plus de 150 ha de friches acquises progressivement en vingt ans par la Ville de Meaux pour constituer un vaste espace de détente et de nature à quelques pas du centre-ville. Le projet concerne près du cinquième du territoire de la commune et entre 50 000 habitants (population melloise) et 80 000 habitants (agglomération) pour sa zone d'attractivité.

Ce projet comprend la réalisation de grandes zones de promenade et de détente en bord de Marne. Il vise également à maintenir, voire augmenter la biodiversité de ce site exceptionnel aussi bien en terme végétal que faunistique (milieux aquatiques, prairies diversifiées, boisés alluviaux, berges de Marne, création d'une grande noue de Marne).



Le **Projet d'animation et de sensibilisation à l'environnement** s'appuie sur les grands pôles de nature de la ville de Meaux, comme celui-ci, pour travailler de manière durable avec le public enfants et adultes.



Il permet aux habitants de mieux s'approprier leur territoire naturel tout en le respectant, de travailler indirectement sur les questions de propreté et de respect des autres, d'évoquer les notions d'économie de la ressource. Il s'est concrétisé cette année avec le recrutement d'un éco-animateur qui a mis en place tout un programme de sensibilisation en partenariat avec les forces vives de la ville : enseignants, animateurs des centres de loisirs, PME, associations d'insertion, associations culturelles...

Dans le **Projet de rénovation urbaine**, les opérations de recomposition paysagère et de renaturation jouent un rôle essentiel avec : la création du Parc naturel des Pâtis (Dunant-Collinet), la création du parc Chenonceau (Beauval), la valorisation de la Coulée verte du canal de l'Ourq et la création de grands espaces ouverts et sportifs en lisière des quartiers d'habitat.

Le Projet de rénovation urbaine accorde une importance particulière aux circulations douces, avec des aménagements majeurs qui leur font toute leur place : création de la nouvelle avenue de la Marne, requalification de l'avenue Henri Dunant...

Dans l'esprit du développement durable, le Projet de rénovation urbaine est accompagné d'une « veille sociale » dans le cadre de la gestion urbaine de proximité : équipe d'intervenants en médiation et régulation sociale ; formation des acteurs aux modes culturels des jeunes habitants en direction des enseignants, salariés de terrain (bailleurs, Ville) ; actions en matière de parentalité avec la création d'une antenne du Réseau d'Ecoute et d'Appui à la Parentalité (REAAP).

Plusieurs dispositifs originaux permettent aussi une concertation régulière avec les habitants : réunions avec les acteurs publics de terrain, rencontres avec les habitants, mise en place d'un Point Information Travaux (local d'information spécifique de présentation du projet de renouvellement urbain aux habitants, au sein des quartiers).



Le **Parc naturel des Pâtis** vient servir de limite, sous forme de berceau naturel, au sud de Meaux. Le projet comprend la création de grands espaces de loisirs et de détente, mais aussi de biodiversité aux portes de la ville : création d'une grande noue humide, bras mort connecté à la Marne, constitution de zones de roselières autour des étangs avec la constitution de hauts fonds et de pentes douces, redynamisation de prairie, gestion naturaliste d'anciennes peupleraies transformées en aulnaies, création de pontons d'observations...



Le projet a été accompagné et soutenu par : la Région Ile-de-France, à travers son Agence des Espaces Verts ; le Conseil Général de Seine-et-Marne, dans le cadre de sa politique d'Espaces Naturels ; l'Agence de l'Eau, au titre du soutien à la reconstitution de zones humides ; et l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine), ce qui atteste des enjeux urbanistiques et sociaux du projet.

Le **Projet d'animation et de sensibilisation à l'environnement** s'est appuyé sur la mise en place d'actions prioritaires définies en fonction du territoire, des forces vives associatives, des domaines importants pour la ville. L'objectif a toujours été d'associer à ces actions le maximum de bonnes volontés (associations, habitants). Les thèmes suivants ont été privilégiés : le thème de la nature et de la biodiversité autour du futur Parc naturel des Pâtis ; le thème de la propreté, indispensable pour appuyer les actions de rénovation urbaine et les renversements d'image des quartiers concernés ; le thème de l'eau et de l'économie de la ressource (difficultés des familles sur ces points et opportunités du projet de rénovation urbaine).



Toute la démarche de la ville, en particulier dans le domaine de l'environnement, s'appuie sur des actions importantes et suivies dans le **domaine de l'insertion par l'économique**. Le Projet de rénovation urbaine, en particulier à travers la création du Parc naturel des Pâtis, a compris un volet d'insertion intéressant : réalisation d'opérations de débardage avec l'utilisation de chevaux de trait, mise en contact des personnes en insertion avec l'animal...